# Définir le contenu à enseigner

*Que dit la commande :*

L'évaluation d'une information relève de l'Éducation aux Médias et à l'Information au collège (EMI). Les programmes de l'éducation Nationale [1] en la matière précisent que cet enseignement contribue notamment à l'acquisition de compétences liées à l'exploitation de l'information de manière raisonnée et à l'utilisation des médias de manière responsable. Il oblige à questionner les enjeux démocratiques liés à l'information journalistique et aux réseaux sociaux. Pour ces démarches d'investigation, l'EMI constitue une précieuse ressource pour développer les aptitudes nécessaires à la reconnaissance notamment des différentes formes de désinformation (dont les Fake News ou les informations pseudo-scientifique), grâce au repérage d'indices pertinents et à la validation des sources..

L'EMI, présente dans tous les champs du savoir transmis aux élèves, est prise en charge par tous les enseignements. Tous les professeurs, dont les professeurs documentalistes, veillent collectivement à ce que les enseignements soient dispensés en cycle 4.

*Analyse de la commande :*

Aujourd'hui, les élèves s'informent principalement au travers d'internet et de réseaux sociaux. Lors de leurs recherches d'information, les jeunes tendent à minorer, voire à occulter les critères concernant la crédibilité de l'information et l'autorité de la source (Sahut, 2017). Des études ont montré que des connaissances expertes en analyse critique de l'information (i.e. expertise documentaire) amélioraient la qualité du jugement des individus sur la validité d'une information (Sahut, 2017).

Selon Serres (2005), pour évaluer la qualité d'une information ou d'un document, aucun outil ni procédé technique ne pourront jamais remplacer le jugement humain. Aussi, une formation à « l'art du filtrage » (Eco, 2010) doit avoir pour ambition de développer une pédagogie du questionnement, en incitant les élèves à s'interroger sur leurs pratiques (Serres, 2013). Selon Sahut (2017), cette dernière nécessite se préoccuper des effets et de l'efficacité de l'enseignement dispensé mais aussi du positionnement épistémologique et politique des éducateurs qui le mettent en œuvre.

Les compétences informationnelles à faire acquérir relèvent à la fois de la sphère scolaire et extrascolaire : la capacité de transfert est un enjeu (Sahut, 2017).

Pour cette ingénierie :

L'objectif pédagogique, visé par le dispositif d'enseignement à concevoir, consiste à rendre un élève capable **d'évaluer la validité d'une information fournie sur les médias numériques (notamment les réseaux sociaux).** C'est-à-dire vérifier une information en démêlant le vrai du faux grâce à une analyse de la cohérence de son contenu et au contrôle de la fiabilité de la source.

Dans les faits, il sera plutôt question d'évaluer ou d'estimer la probabilité qu'un document soit valide, afin de minimiser le risque d'être induit en erreur [2] . Outre le fait que les élèves n'ont pas forcément l'expertise du domaine de connaissances, et comme le précise Froissart (2020), « la prétention à la véracité des récits est un critère complexe, souvent confondu avec la quête de la vérité, processus incessant davantage que résultat définitif. Comme on le sait, le temps historique n'est pas le temps médiatique ». Il s'agit de donner de « donner quelques armes intellectuelles aux élèves, une sorte de « trousse de secours » pour parer aux risques de la manipulation, de la désinformation ou du relativisme absolu » (Serres, 2013).

En premier approche, on peut formuler l'objectif pédagogique par le couple (Tâche T; Connaissance K) suivant :

$$( T_{\text{Évaluation_validité_information_en-ligne}} ; Kd_{\text{information}} + Kp_{\text{estimer_validité_information}} )$$

pour lequel la tâche d'évaluation de la validité d'une information en ligne ($T_{\text{Évaluation_validité_information_en-ligne}}$) nécessite de mobiliser:

(a) un format déclaratif (Kd) : le concept d'information ($Kd_{\text{information}}$)

(b) un format procédural (Kp) : une démarche d'estimation de la validité d'une information ($Kp_{\text{estimer_validité_information}}$ ).

---

Une autre possibilité, qui n'est pas développée ici, est de définir un champ notionnel autour des termes de désinformation et de mésinformation.

La mésinformation correspond à des fausses informations produites ou partagées sans intention de causer du tort , c'est le manque d'expertise de la source dans le domaine de connaissance concerné et/ou dans le domaine documentaire qui en est à l'origine.

Par désinformation, il faut entendre une fausse information produite délibérément pour porter préjudice à une personne, un groupe social, une organisation ou un pays. Ce n'est pas le manque d'expertise de la source qui en est la cause. C'est son manque d'honnêteté intellectuelle, sa volonté de nuisance. (Wardle & Derakhshan, 2017).

Cette option conduit à un couple (Tâche T; Connaissance K) qui serait plus ciblé :

$$( T_{\text{Évaluation_validité_information_en-ligne}} ; Kd_{\text{désinformation}} + Kp_{\text{estimer_validité_information}} ).$$

Source site web IP3A : https://blogs.univ-tlse2.fr/ip3a/

*Caractériser le savoir à enseigner :*

Le but de cette activité est de **caractériser le terme d'évaluation d'une information** : c'est-à-dire identifier et spécifier les notions qui le définissent, les liens entretenus entre elles. Outre la mise en œuvre du processus IP de transposition didactique ascendant (Schubauer-Leoni dans Wallian et al., 2008), elle fait appel à un travail concomitant de cartographie du domaine de connaissances, utile à la scénarisation du dispositif d'enseignement-apprentissage.

Ce travail de caractérisation du champ notionnel a suivi trois axes d'investigation du savoir de référence :

- En premier lieu, l'approche, de type *top down*, s'est centrée sur le terme d'i**nformation** puis sur celui de **fake news**. L'ouvrage « Le document: communication et mémoire » (Tricot, A., Sahut, G., & Lemarié, J., 2016) et les articles « Fake news : une définition s'impose » (Sauvé, 2018) et «Fake News et crédulité: que peut-on faire? » (Klein, 2018) ont servi de référence initiale.

- Le deuxième axe est celui de **l'évaluation de l'information**. Il s'appuie sur l'article « L'enseignement de l'évaluation critique de l'information numérique » (Sahut, 2017). Outre son caractère didactique, cet article relève de l'ingénierie pédagogique IP3A.

- Le troisième axe est issu du deuxième : il conduit à étendre, via une approche *bottom up*, le champ notionnel à celui de la **résolution de problème** (domaine des connaissances méta-cognitives). Il s'appui sur le modèle de la « pensée à deux vitesses » (Kahnemann, 2012).

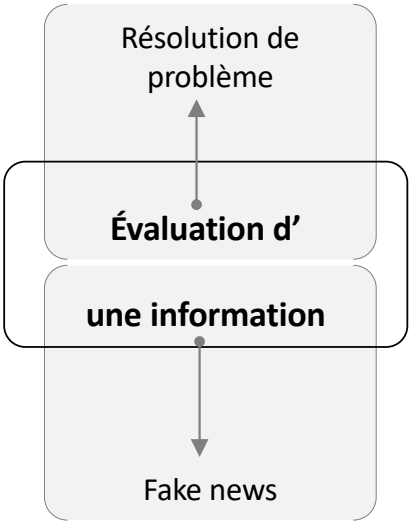


En premier approche, le champ notionnel peut être appréhendé par la notion d'**information**, avec la volonté de la mettre en lien avec le terme de **fake news**.

La carte des formats-K ci-dessous a été établie avec le souci de la rendre utile et utilisable dans l'activité de planification, et notamment dans la recherche de différentes possibilités de parcours d'apprentissage.

Le choix qui est fait, ici, pour décliner les connaissances déclaratives, vise à mettre en perspective deux types d'informations qui constituent les extrémités d'un continuum : l'information valide et l'information non valide. il existe une 3e catégorie qui est une « validité incertaine ». On le voit bien avec le COVID où il existe des querelles d'experts ou encore quand ceux-ci avouent ne pas savoir.
Le terme de **fake news** ne fait pas l'objet d'un consensus : équivalent de **fausse nouvelle** pour certains (Sauvé, 2018), alors que d'autres la considèrent comme un type particulier de **fausse nouvelle** (Froissart, 2020). Le choix a été de distinguer deux types de **fausse nouvelle volontaire** , la **fake news** et l'**hoax**, sur un attribut important : l'intention. Manipuler pour la fake news et faire rire pour l'hoax.

D'un point de vue procédural, on retient deux formats-K : la démarche d'évaluation d'une information en ligne et celle de son élaboration. La première permettant de contrôler la seconde.
On y ajoute des savoir-faire spécifiques à la modalité utilisée : le texte , l'image ou la vidéo.

On pourrait y placer aussi des techniques d'utilisation d'outils institutionnels de lutte contre les fausses nouvelles mis à disposition sur le web, notamment par les grands médias journalistiques.

---

(1) : https://www.education.gouv.fr/les-programmes-du-college-3203

(2) : https://spip.teluq.ca/ST/sciences/sci1013/textes/A7.htm

Eco, F. E. U. (2010). Je suis un philosophe qui écrit des romans. Le Monde, 27. Dans Bronner, Gérald. La démocratie des crédules, Paris, Presses universitaires de France, 2013, p. 296.

Froissard , P. (2020). Vrai et faux en contexte médiatique. « Fake news », infox, rumeur. DÉCODER LES FAUSSES NOUVELLES ET CONSTRUIRE SON INFORMATION AVEC LA BIBLIOTHÈQUE. p. 22-37. Presse de l'enssib. https://books.openedition.org/pressesenssib/10957.

Sahut, G. (2017). L'enseignement de l'évaluation critique de l'information numérique. Vers une prise en compte des pratiques informationnelles juvéniles?. tic&société, 11(1), 223-248.

Serres, A. (2013). Former les élèves à l'art du filtrage: quelques écueils à éviter. In Conférence nationale" Cultures numériques, éducation aux médias et à l'information" (pp. 113-117). SCEREN (CNDP) Editions.

Wardle C., Derakhshan H., 2017, « Information Disorder: Toward an Interdisciplinary Framework for Research and Policy Making », Council of Europe report, DGI, 9.

Source site web IP3A : https://blogs.univ-tlse2.fr/ip3a/

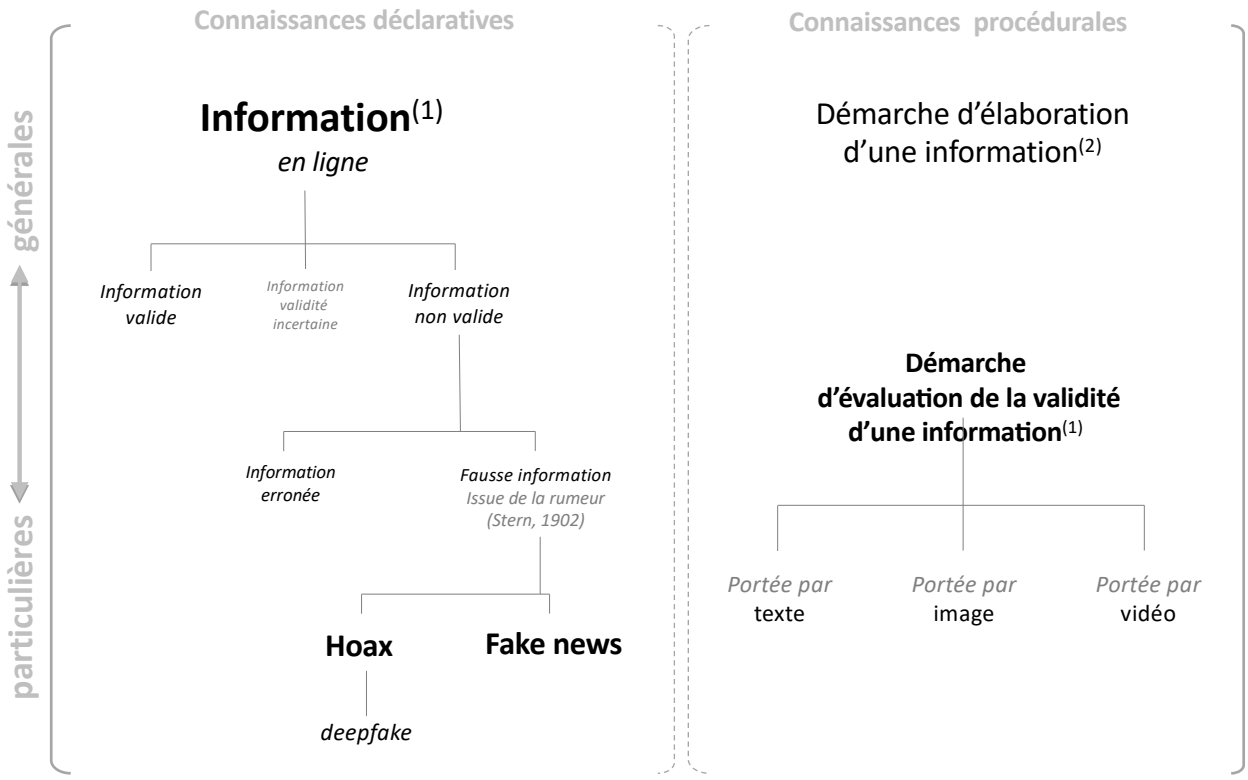


(1): Information-comme-connaissance et (2) document porteur de l'information : selon Tricot et al. (2016).


Sauvé, M.-R. (2018). Fake news : une définition s'impose. *Les Cahiers du journalisme - Débats*, 2018, vol. 2, n°2, p. D31 D34. DOI:10.31188/CaJsm.2(2).2018.D031

Tricot, A., Sahut, G., & Lemarié, J. (2016). Le document: communication et mémoire. De Boeck Superieur. Page 79


La notion d' **information** ne fait pas l'objet d'un consensus. Sa caractérisation, présentée ici sous forme de carte heuristique, est une tentative de consensus. Le but est de proposer une connaissance qui puisse être mobilisée de manière efficiente dans une tâche de reconnaissance.

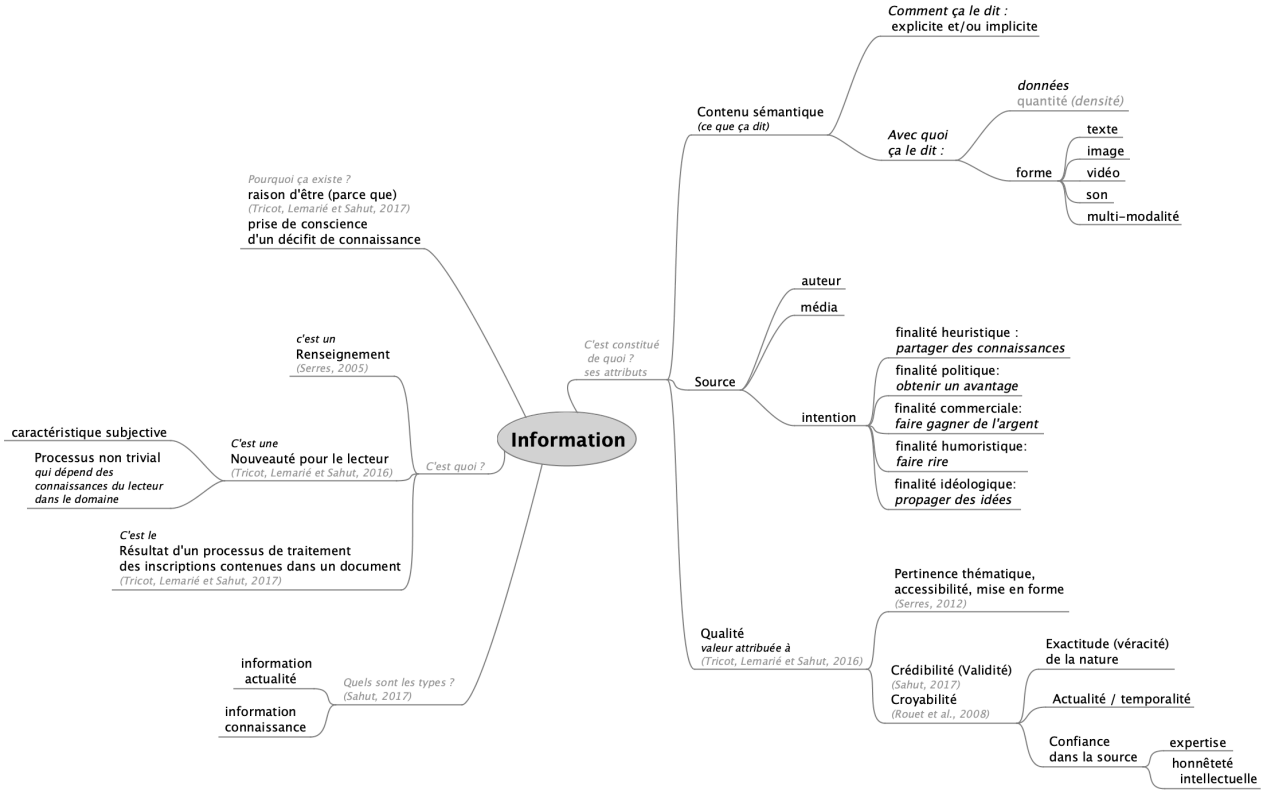



MACEDO-ROUET, M., ROUET, J. F., ZAMPA, V., & BOUIN, E (2008). L'information Internet: le jugement de crédibilité des usagers. https://www.sfsic.org/congres_2008/spip.php?article132
Serres, A. (2005). Evaluation de l'information: le défi de la formation. Bulletin des bibliothèques de France.


Source site web IP3A : https://blogs.univ-tlse2.fr/ip3a/

Le but de la carte heuristique suivante est de mettre en exergue les attributs caractéristiques de la **fake news** en regard des attributs définitoires du format-Kd d'**information**.

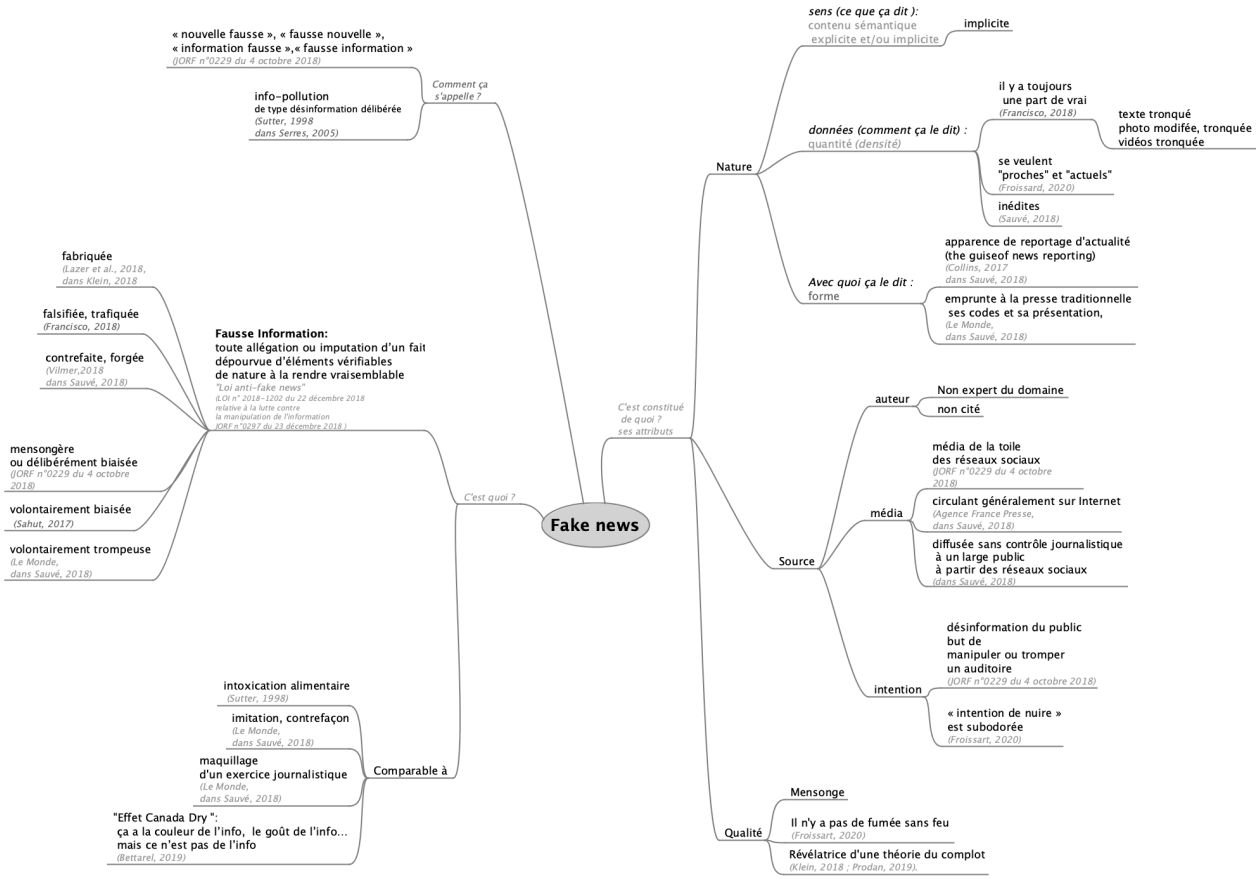


Lutter contre la **fake news (**à partir des préconisations didactiques d'Olivier Klein et Gilles Sahut) :

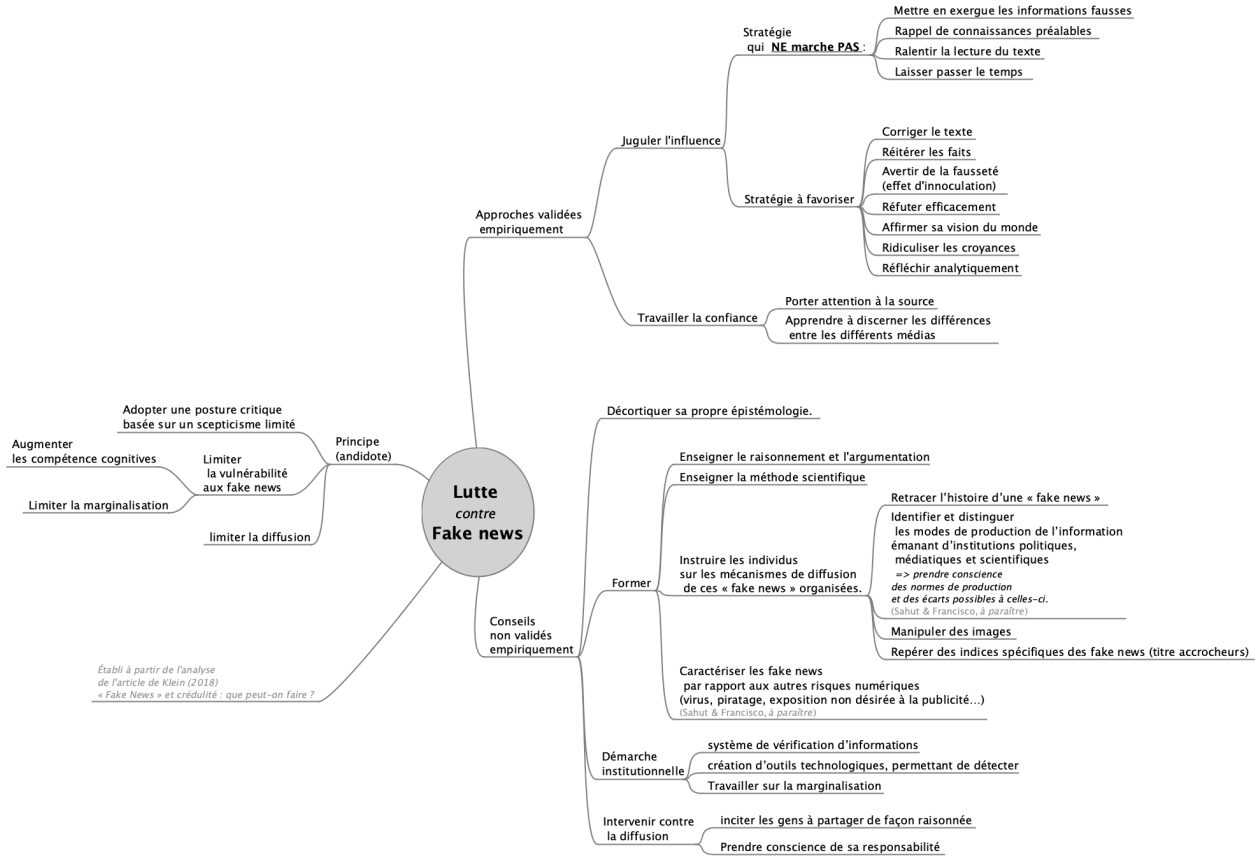


Klein, O. (2018). «Fake News» et crédulité: que peut-on faire?: Pistes d'analyse et d'intervention sur base de la recherche en psychologie sociale.
Sahut,G. & Francisco, S. (*à paraitre*).Des adolescents face aux « fake news » : représentations et évaluation d'un risque épistémique

Source site web IP3A : https://blogs.univ-tlse2.fr/ip3a/

Un second axe d'investigation du savoir de référence prend appui sur un article de Gilles Sahut (2017) : il y caractérise le champ notionnel d'**évaluation d'une information**. Ce qui permet d'en établir les cartes de connaissances suivantes:

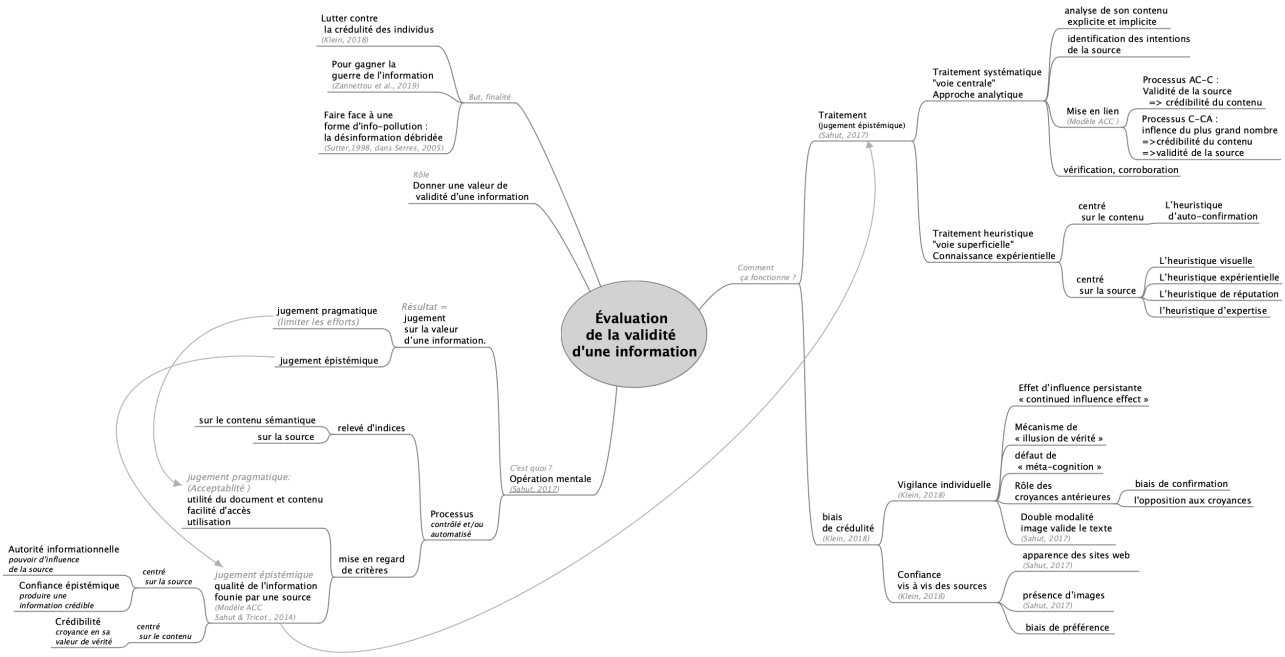


Gilles Sahut distingue deux types de démarches d'évaluation : analytique et heuristique. Cette dernière repose sur « règles décisionnelles qui obéissent à un principe d'économie cognitive. Ces scripts ou raccourcis mentaux sont acquis à l'occasion des pratiques sociales et par l'enseignement ».

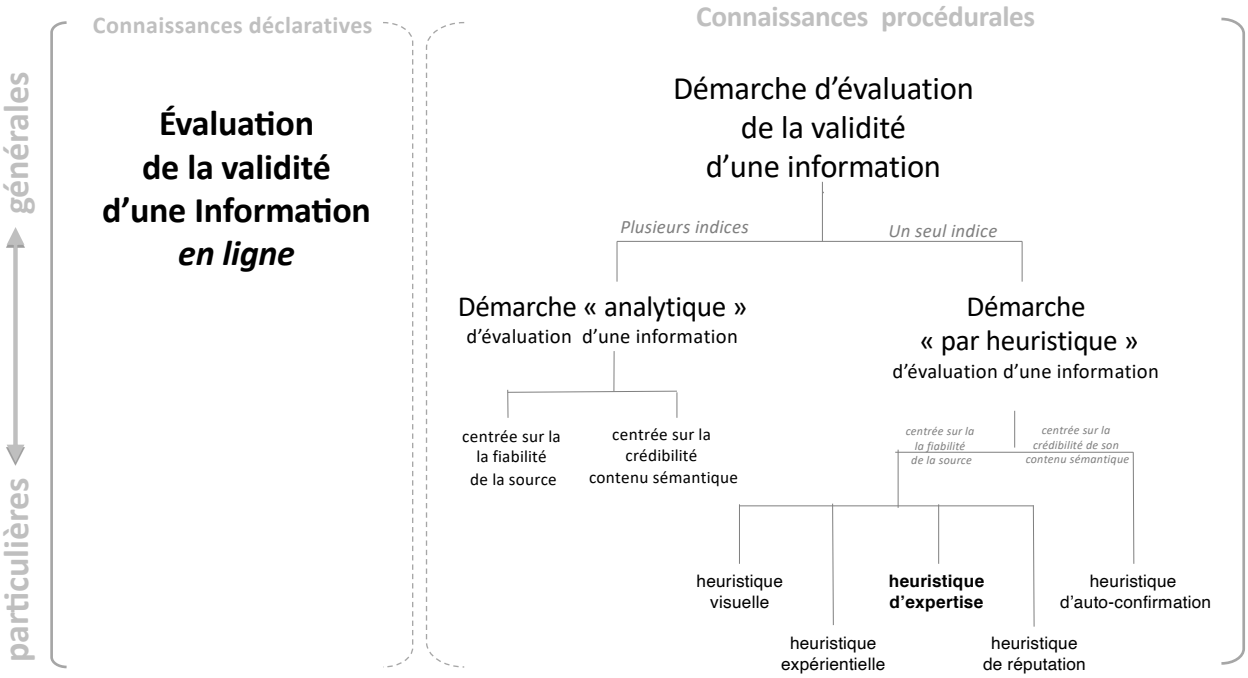



Bettarel, B. (2019). Typologie de la fausse information. https://lewebpedagogique.com/2019/09/06/typologie-de-la-fausse-information/

Francisco, S. (2018). Connaissances, représentations, opinions des jeunes de 15-17 ans par rapport aux fake news.

Lazer, D. M., Baum, M. A., Benkler, Y., Berinsky, A. J., Greenhill, K. M., Menczer, F., ... & Schudson, M. (2018). The science of fake news. Science, 359(6380), 1094-1096.

Prodan, I. C. (2019). Les fake news–mutation de l'information. ANADISS, 1(27), 15-19.

Sahut, G. & Tricot, A. (2014). Les jeunes et Wikipédia : crédibilité , confiance et autorité des sources revisitées. In 3rd Workshop Learnign from electronics documents, ANR, CLLE, 23 septembre, Toulouse, Université Jean Jaurès.

Sutter, É. (1998). Pour une écologie de l'information. Documentaliste (Paris), 35(2), 83-86. https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Numerique/11/6/Lettre_Edu_Num_Info_pollution_581116.pdf

Zannettou, S., Sirivianos, M., Blackburn, J., & Kourtellis, N. (2019). The web of false information: Rumors, fake news, hoaxes, clickbait, and various other shenanigans. *Journal of Data and Information Quality (JDIQ)*, *11*(3), 1-37.


Source site web IP3A : https://blogs.univ-tlse2.fr/ip3a/

Le troisième axe d'investigation du savoir de référence émerge d'une caractéristique procédurale de l'évaluation mise en exergue par Gilles Sahut. Elle s'appuie sur deux types de processus qualifiés respectivement de :

- « traitement heuristique » (ou « voie périphérique », qui est rapide, superficiel, souple, reposant sur des raccourcis mentaux).
- « traitement systématique » (ou « voie centrale », qui repose sur un examen attentif du message)

Ces deux types de traitement ne sont pas sans rappeler la théorie *dual-system* (Evans, 2003) , le modèle des types d'activité cognitive (Frederick, 2005) ou encore celui de la « pensée à deux vitesses » (Kahneman, 2012) : les réponses à un problème peuvent être attribuées à deux systèmes ou deux types de traitements différents, l'un heuristique et rapide (type 1) et l'autre analytique et lent (type 2).
Le modèle dichotomique de pensée, proposé par Daniel Kahneman (2012) à propos de ce qui guide nos préférences, nos jugements, nos décisions distingue :

- le système 1 (ou de l'intuition, dit de la pensée rapide) fonctionne automatiquement et rapidement, avec peu ou pas d'effort et aucune sensation de contrôle délibéré. C'est un pari sur l'expérience.
- Le système 2 ( ou de la réflexion, dit de la pensée lente) relève de l'incertitude et du doute. Il accorde de l'attention aux activités mentales contraignantes qui le nécessitent , y compris des calculs complexes. Son fonctionnement est souvent associé à l'expérience subjective de l'action, du choix, et de la concentration.

Selon Stanovich (2011), le système 2 serait composé de 2 « esprits » séparés : (a) l'esprit algorithmique, qui gère la pensée lente et les calculs difficiles et (b) la rationalité caractérise un esprit engagé. Mais chez certaines personnes, le système 2 est également paresseux.
La pensée superficielle ou « paresseuse » est un défaut de l'esprit réflexif, une faille de la rationalité. Ceux qui ne cèdent pas à la paresse intellectuelle, c'est parce qu'ils sont engagés. Ils sont plus vigilants, plus actifs sur le plan intellectuel, moins enclin à se satisfaire de réponses à première vue séduisantes, plus septiques face à leurs intuitions. Ils sont rationnels.

Le psychologue Shane Frederick (2005) a proposé un « Test de réflexion cognitive » ("Cognitive Reflection Test »), qui évalue la tendance à utiliser une pensée intuitive (Système 1) ou analytique (système 2). Ce test de « paresse cognitive » s'appuie sur la résolution de problèmes de mathématique simples.

Aussi, cette mise en miroir invite à percevoir les modes d'évaluation d'une information comme des modes particuliers de la pensée. On se propose aussi de considérer le modèle de pensée à deux vitesses comme une connaissance générale, d'ordre métacognitif, de l'évaluation d'une information.
Cette mise en miroir laisse surtout entrevoir la possibilité de faire prendre conscience de l'existence des différents types de traitement mobilisés dans l'évaluation d'une information, via des processus de transfert analogique.

En considérant l'évaluation comme un processus de résolution de problème particulier, pour lequel le modèle de pensée à deux vitesses s'applique , on se propose de caractériser le champ notionnel par la carte des formats-K suivante :

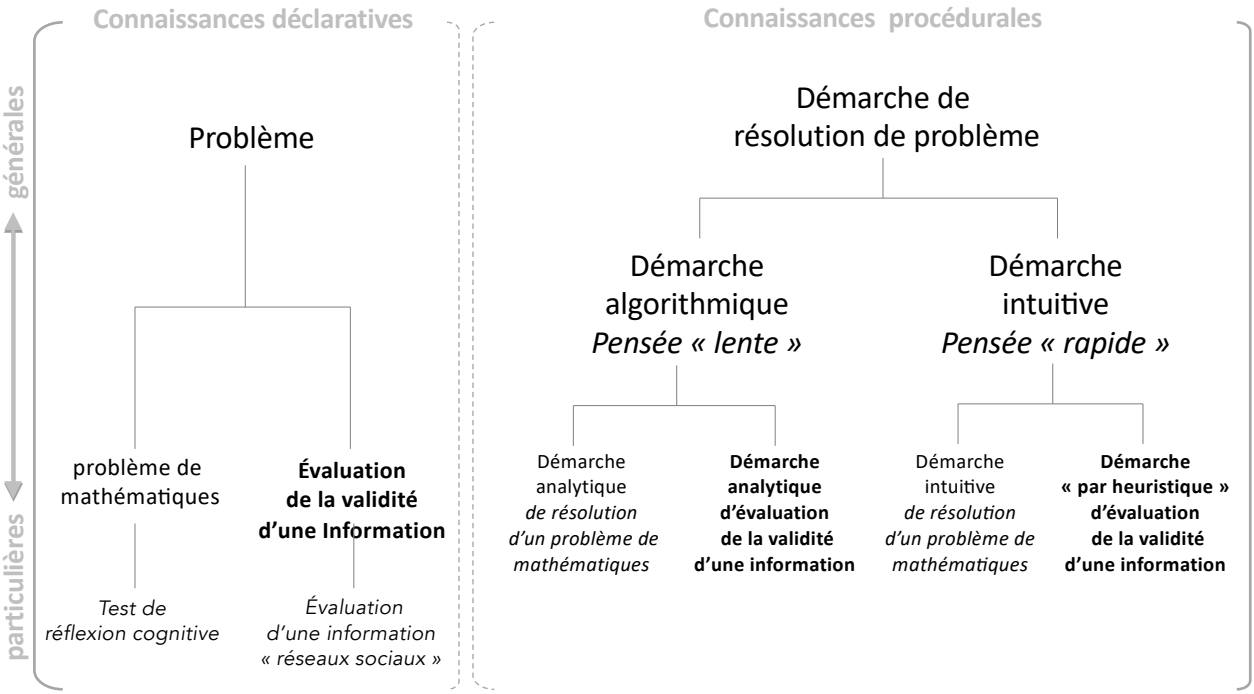


Evans, J. S. B. (2003). In two minds: dual-process accounts of reasoning. Trends in cognitive sciences, 7(10), 454-459. doi: 10.1016/j.tics.2003.08.012
Frederick, S. (2005). Cognitive reflection and decision making. Journal of Economic perspectives, 19(4), 25-42.
Kahneman, D. (2012). *Système 1/Système 2: Les deux vitesses de la pensée*. Flammarion.
Stanovich, Keith E. (2011). Rationality and the Reflective Mind (1 ed.). Oxford University Press. ISBN 0-19-534114-7.

Source site web IP3A : https://blogs.univ-tlse2.fr/ip3a/

# Cartographie du champ notionnel : **évaluation d'une information en ligne**

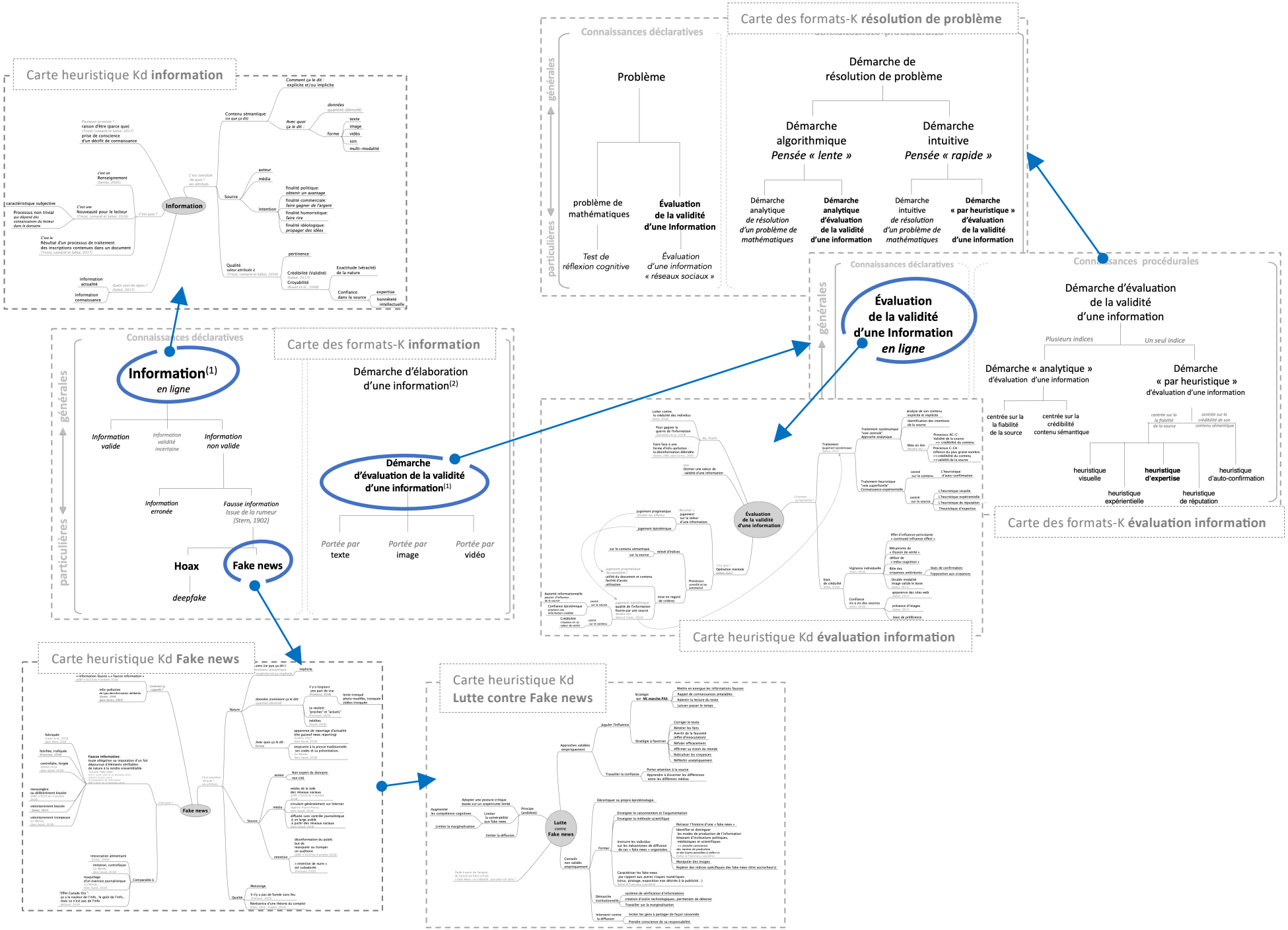


Source site web IP3A : https://blogs.univ-tlse2.fr/ip3a/

*Concevoir un dispositif d'enseignement , au Collège à propos de l'évaluation de l'information / Manuel MUSIAL, Juin 2020*